



SOMMAIRE

- ▶ **MOUCHES** : observation de mouches du céleri et mouches mineuses du poireau.
- ▶ **SALADES** : présence de pucerons
- ▶ **CHOUX** : restez vigilants vis-à-vis du gibier.
- ▶ **OIGNON** : observation de dégâts de mouches de l'oignon.
- ▶ **POIREAU** : présence de mouche mineuse du poireau.
- ▶ **POIS** : les pucerons moins présents cette semaine. Peu de pression sitones.
- ▶ **CAROTTE** : les premiers pucerons signalés. La première mouche capturée.
- ▶ **EPINARD** : attention vigilance pucerons. Pas de maladie signalée. Peu de captures de noctuelles.

MOUCHE

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

A Loos-en-Gohelle (62), 18 mouches du céleri (*Euleia heraclei* ou *Phytophylla heraclei*) ont été capturées. La larve de mouche du céleri (ou mineuse du céleri), forme des mines dans les feuilles des Apiacées tels que le céleri, la carotte, le panais, le fenouil ou le persil. Si l'attaque est très importante, la totalité des feuilles peut être touchée, ce qui prive la plante de toute sa capacité de photosynthèse. De manière générale, les premières mouches émergent fin avril, les œufs éclosent environ une semaine après la ponte et le stade larvaire dure entre 25 et 30 jours. La deuxième génération apparaît vers le mois de juillet et ce sont les pupes conservées dans le sol qui permettront à l'insecte de passer l'hiver. Parmi les mesures prophylactiques on peut citer:

- la destruction des déchets de cultures immédiatement après la récolte ainsi que les déchets de parage,
- le travail superficiel du sol pour détruire les larves et les pupes,
- la limitation de présence des Apiacées dans l'environnement.



Mouche du céleri adulte (FREDON HdF)

Mouches mineuses du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Des piqûres sont observées sur échalote à Haubourdin (59) et sur ciboulette dans le Ternois (62) et le bassin minier (62). Une dizaine de mouches ont également été capturées dans des bols jaunes à Lorgies (62). Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'alliacées (poireaux, ciboulette, ail...) pour détecter les premières piqûres. Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'alliacées avec un filet anti-insecte. La protection de la culture doit être la plus précoce possible. D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex: coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres), ce qui est compliqué à gérer.

SALADES

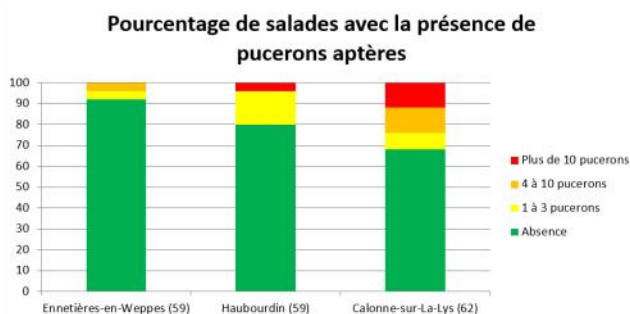
Réseau : 3 parcelles

Stade : 6 feuilles à récolte

Pucerons

Quelques pucerons ailés sont observés à Calonne-sur-la-Lys (62) et à Haubourdin (59). Des pucerons aptères sont aussi observés comme le montre le

graphique ci-dessous. Les températures, comprises entre 10 et 20°C, annoncées pour les prochains jours pourraient être favorables au développement des pucerons. Pour le moment, les auxiliaires n'ont pas encore été observés sur les parcelles.





Pucerons aptères et puceron ailé (FREDON HdF)

Gibier

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. A Calonne-sur-la-Lys (62) et Ennetières-en-Weppes (59), de nombreux dégâts sont constatés. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. **Pour les secteurs et productions concernés, le sujet n'est pas à prendre à la légère: les dégâts sur les cultures peuvent être significatifs !** Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée, leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir... Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf...) sur les cultures et récoltes agricoles.

Noctuelle gamma

Une seule capture a été faite cette semaine. Aucune ponte ni chenille n'a été observée. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières chenilles, les conditions climatiques plus douces vont être favorables à la ponte. Il existe une solution de biocontrôle qui est efficace si elle est appliquée sur jeunes chenilles.

Site de piégeage	Noctuelle gamma
Ennetières-en-Weppes (59)	0
Haubourdin (59)	1 
Calonne-sur-la-Lys (62)	0 

CHOUX






Réseau : 3 parcelles de chou

Stade : plantation / 6-10 feuilles

De manière générale, les cultures de chou sont encore sous P17, elles souffrent du manque de précipitations.

Noctuelles, teignes des crucifères et piérides

De manière générale, les captures de noctuelles et de teigne sont en légère augmentation cette semaine mais aucune ponte ni chenille n'ont été observées. Attention, les températures plus douces annoncées dans les prochains jours seront plus favorables au développement des chenilles. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières chenilles. Il existe une solution de biocontrôle qui est efficace si elle est appliquée sur jeunes chenilles.

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Ennetières-en-Weppes (59)	0	2 
Hondeghem (59)	4 	2 
Lorgies (62)	3 	0 

Mouche du chou

A Hondeghem (59), des pontes sont observées sur 30% des feutrines. Attention, un vol est en cours sur certains secteurs. **Les conditions actuelles peuvent entraîner un stress hydrique favorables à l'expression des dégâts de mouche du chou.** Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants. Le binage peut aussi aider au contrôle de la mouche du chou : la bineuse détruira les œufs de mouche ou les remontera à la surface où ils se dessècheront.

Gibier

A Ennetières-en-Weppes (59), 40% des pieds sont touchés par des dégâts de gibier. Les cygnes sur le marais Audomarois sont en pleine couvade... Attention aux parcs proches des nids. Voir la partie salades concernant les mesures prophylactiques.



Couple de cygnes sur leur nid (NATUR'COOP)



Dégâts de gibier (NATUR'COOP)

Altises

Quelques altises ont été capturées dans des pièges à phéromones à Lorgies (62) et Auchy-les-Mines (62). Le stade sensible va de la plantation au stade 8 feuilles.

OIGNON

Réseau : 3 parcelles

Stade : Levée hétérogène 1 à 2 feuilles.

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Des dégâts de mouches mineuses ont été signalés à Loos-en-Gohelle (62) sur environ 10% des pieds. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'alliacées (poireaux, ciboulette, ail...) pour détecter les premières piqûres.

Situation saine

A Richebourg (62), la situation sanitaire est saine.

Mouche de l'oignon (*Delia antiqua*)

Des dégâts de mouches de l'oignon sont signalés dans la Somme (80) sur environ 10% des pieds. L'adulte est une mouche grise quelconque. Les mouches adultes émergent au printemps des pupes en fonction de la température. La femelle pond 15-20 œufs en paquet au niveau du collet des plantes ou à l'aisselle des plantes. Elle peut pondre 150-200 œufs blancs mats de 1,5mm environ sur oignons, poireaux, échalotes... Deux à sept jours plus tard, les œufs éclosent, la larve pénètre entre les pousses des feuilles ou à la base des racines. Sur jeunes oignons de semis, le pied touché s'étiole et meurt: l'attaque se fait souvent par foyer : un asticot peut s'attaquer à plusieurs plantules. Sur les oignons plus développés, des flétrissements, voire des pertes de pieds en période chaude sont observées. Les attaques de mouches favorisent l'apparition de pourriture.



Dégâts de mouche de l'oignon (PLRN)

POIREAU

Réseau : 1 parcelle

Stade : 5-6 feuilles.

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Des piqûres de mouches mineuses sont observées à Violaines (62) sur 4% des pieds. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'alliacées (poireaux, ciboulette, ail...) pour détecter les premières piqûres.



Piqûres de mouche mineuse du poireau (FREDON HdF)

Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)

Des dégâts de teigne du poireau sont constatés à Violaines (62) sur 12% des pieds.

La ponte a lieu 2 à 3 jours après l'accouplement pour une température de 25°C et 4 à 6 jours après pour une température de 15°C. La fécondité de ce ravageur est maximale à 25°C. Les œufs éclosent environ 4 à 11 jours après la ponte selon les températures. Cependant, les nymphes semblent craindre les périodes chaudes et sèches.



Sitona sur fèves (NATUR'COOP)

FEVES

Sitone (*Sitona lineatus*)

Des sitones ont été observés sur fèves fraîches.

POIS

Réseau : 17 parcelles fixes

Stade : levée à 9 feuilles.

Sitones

Très peu de dégâts de sitones sont signalés, sauf dans les parcelles déjà signalées.

Pour rappel, les sitones doivent être surveillés jusqu'au stade six feuilles de pois. Peu de nouvelles encoches sont observées et le développement des plantes tend à masquer les premiers étages foliaires attaqués.



Encoches de sitones en bordure des folioles de pois (UNILET)



Pucerons verts sur la face inférieure d'un foliole de pois (UNILET)

Pucerons

Contrairement à la semaine précédente, où les pucerons ont commencé à être observés dans certaines parcelles, peu de signalements sont faits cette semaine (2 parcelles sur 17) et seuls des individus ailés sont dénombrés.

La situation sanitaire reste saine pour le moment mais la montée des températures attendue la semaine prochaine devrait favoriser le développement des pucerons.

Mildiou et anthracnose

Aucune présence de maladie n'est signalée pour le moment. Les conditions climatiques actuelles sont peu propices à l'apparition du mildiou.

EPINARD

Réseau : 3 parcelles fixes.

Stade : 2 à 4 feuilles.

Mildiou et anthracnose

Aucune maladie n'est observée sur les parcelles du réseau.

Pucerons

Des colonies de puceron noir de la fève (*Aphis fabae*) sont observées sur toutes les parcelles du réseau situées dans la Somme. Les pucerons peuvent être présents dès la levée. Ils ont tendance à se réfugier au cœur des plantes et provoquent la déformation des jeunes feuilles. La parcelle située à Fresnoy (80) est la plus impactée avec plus d'une plante sur trois colonisée par le puceron noir. Le faible développement des épinards et la difficulté à observer ces ravageurs, rend difficile la bonne évaluation du risque. Rappelons que le seuil indicatif de nuisibilité est de 50% de plantes avec pucerons.



Pucerons noirs sur jeunes plantes d'épinard (UNILET)



Noctuelle gamma sur épinards (UNILET)

Noctuelles (3 pièges installés)

Les captures de noctuelles gamma restent faibles. Aucun dégât sur feuilles n'est observé, le risque noctuelle reste faible. De plus, les noctuelles défoliatrices ne sont nuisibles que lorsqu'on observe les premiers trous dans les feuilles. Ce sont les chenilles qui sont responsables de ces dégâts. Le piégeage des papillons avec une phéromone permet de connaître la période de présence potentielle du bioagresseur mais ne suffit pas pour donner un niveau de risque car il n'y a pas forcément de relation entre captures et dégâts.

CAROTTE

Réseau : 4 parcelles fixes et 4 pièges.

Stade : 2 à 3 feuilles.

Pucerons

Les premiers pucerons sont signalés dans l'Aisne et le Pas-de-Calais.

L'observation de ce ravageur est délicate car les carottes sont encore peu développées et les insectes de couleur verte sont assez discrets. Le plus souvent la présence de coccinelles adultes dans les parcelles de carotte doit alerter. Le seuil indicatif de nuisibilité est d'une plante sur deux colonisée, surtout si on observe les premières colonies d'aptères.

Mouche de la carotte

Une première mouche de la carotte a été capturée à Ponthoile (80). Le réseau de piégeage n'est pas encore assez étoffé pour avoir une bonne vision d'ensemble. La présence de l'insecte doit être confirmée sur les autres zones de production, du fait de la présence souvent ponctuelle des mouches dans les parcelles (importance de l'historique des captures, proximité des parcelles de l'année précédente).



Pucerons ailés de *Cavariella aegopodi* sur folioles de carotte (UNILET)



Présence de pucerons ailés et aptères à la base d'une plantule de carotte (UNILET)



Coccinelle adulte (FREDON HdF)

ADVENTICES

L'efficacité du désherbage mécanique / manuel est dépendante des conditions climatiques. Il faut attendre que le sol soit suffisamment ressuyé et s'assurer d'avoir un climat séchant pendant et après le passage pour permettre la déshydratation des adventices. Surveillez la météo locale avant d'intervenir. Pour obtenir plus d'informations sur le désherbage mécanique, le choix des outils, le coût, les conditions de réussite... n'hésitez pas à consulter le document « le désherbage mécanique en 5 questions » rédigé dans le cadre d'Ecophyto et adapté aux cultures de la région. <https://ecophytopic.fr/pic/proteger/le-desherbage-mecanique-en-5-questions>.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'ARDO, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, OPLINORD, OPLVERT, SÍPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VILMORIN et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France - Oignon : A. COURIER-PLRN; Chou-fleur, chou : V. OSTYN -PLRN; Poireau : J. CNUUDE -PLRN; Salades : O. BAUDE-PLRN; Carotte, Epinard, Pois de conserve, Haricots verts et Scorsonères : L. NIVET-UNILET - Endive : M. BENIGNI-APEF -V. DUVAL-FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France